



**SYNDICAT FORCE OUVRIERE**  
des personnels du Conseil Général  
du HAUT-RHIN



Colmar, le 16 février 2015

Monsieur le Président du Conseil Général  
Département du Haut-Rhin  
100 avenue d'Alsace  
68000 COLMAR

Objet : Réorganisation de la Cité de l'Enfance

Monsieur le Président,

Au travers de la parution d'une offre d'emploi de chef de service, les agents de la Cité de l'Enfance ont été informés de modifications dans l'organigramme de ce service par mail interne du 29 janvier dernier.

Sauf erreur de notre part, le Comité Technique Paritaire (CTP) n'a pas été saisi pour avis quant à la réorganisation de ce service alors que cela relève pleinement de ses attributions en vertu de l'article 33 de la loi 84-53.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir présenter en CTP le dossier correspondant à cette réorganisation afin de permettre la concertation préalable qui s'impose, dans le respect de la procédure mise en place par note du décembre 2012 de la Direction des Ressources Humaines et de la Communication Interne. Dans cette attente, nous vous invitons à suspendre à titre conservatoire le recrutement en cours pour le poste de chef de service.

Plus globalement, il nous apparaît indispensable de vous rappeler que les agents de notre Collectivité sont particulièrement attachés au respect des prérogatives de leurs instances de représentation. Par conséquent, nous vous invitons à mettre fin aux récentes dérives que nous avons pu constater et pour lesquelles nous vous avons déjà interpellé.

Dans l'attente de la prise en compte rapide de nos remarques et demandes, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos cordiales salutations

Pour le Syndicat FO  
Le secrétaire général

Christophe ODERMATT

**Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53**  
**@ : [contact@focg68.fr](mailto:contact@focg68.fr)**